

INFORMATION

Information pour associations sportives ou alpines faisant des cours de ski/surf de neige dans l'état fédéré Land Salzburg

Selon la Loi d'Écoles de Ski/Surf de Neige de Salzburg, LGBl Nr 83/1989 dans la monture valable (dernière nouvelle LGBl Nr 15/2012), ces cours sont permis aux conditions suivantes:

- L'association est un organisme sans but lucratif.
- Les moniteurs et les participants du cours doivent être membres de l'association.
- Les moniteurs doivent avoir la qualification professionnelle nécessaire.
- Ni l'association ni les moniteurs ne doivent réaliser de recettes supérieures à leurs frais d'exploitation.

Les moniteurs ainsi que les participants du cours sont priés d'emporter - en tant que moyen de preuve - un certificat attestant l'affiliation à l'association.

Informations:

Amt der Salzburger Landesregierung
Abteilung 1 Wirtschaft, Forschung und Tourismus
Fachreferat 1/04 Tourismus - Andrea Neumaier
Postfach 527, 5010 Salzburg
Tel 0043 (0)662 8042-3796
Télécopie 0043 (0)662 8042-3896
E-Mail tourismus@salzburg.gv.at
Site www.salzburg.gv.at/tourismus

Salzburg, janvier 2013